

Augmentation des appointements des administrateurs de l'Isle de France et de l'île Bourbon
Ministre à Desroches et Poivre, le 11 décembre 1769

Un document des Archives Nationales. A.N. Col B//201

A Versailles le 11 décembre 1769

A Messieurs le Ch. Desroches et Poivre

J'ai, Messieurs, rendu compte au Roi de vos représentations sur l'insuffisance de vos appointements eu égard à la cherté des denrées à l'Isle de France, et aux dépenses qu'exigent les places que vous occupez. Sa Majesté y ayant égard a fixé le traitement de M. le Ch. Desroches à quatre-vingt mille livres, et celui de M. Poivre à soixante mille livres, le tout argent de France dont vous serez payé en piastres et non en papier, à compter du premier janvier 1770.

J'ai également procuré, pour la même époque et en même nature de payement, à Messieurs de Bellecombe et Crémont, une augmentation de traitement, M. de Bellecombe jouira de 30 mille livres et M. Crémont de 20 mille livres. Je les préviens de cette augmentation.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Messieurs, etc.

* * *